



POINTS D'INTÉRÊT

Parc éolien de la Divatte



Le parc éolien de la Divatte est situé au cœur du Vignoble Nantais, en marge des Mauges, à 16 kilomètres à l'Est de Nantes. Le site s'étend sur un plateau entre les communes de La Remaudière et du Landreau. Il comporte 4 éoliennes d'aspect identique d'une puissance unitaire de

2,3 MW. La production annuelle de ces 4 éoliennes est injectée en dérivation sur le réseau haute tension alimentant le poste source de Vallet.

Plan d'eau des Nouëlles

Dans un environnement agréable et paisible à proximité du bourg, ce site propose une aire de pique-nique, des jeux pour enfants, et un parcours de santé. Possibilité de pêche.

Cave touristique

« Domaine Jean-Luc Viaud »



Le domaine viticole situé dans le village de la Renouère, propose une gamme originale de visites et d'animations sur demande (stage d'œnologie, visite et dégustation gourmande...).

Renseignements et réservations au 02 53 78 13 25.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos déchets et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

	GR [®] de Pays	PR [®] Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

CONTACT

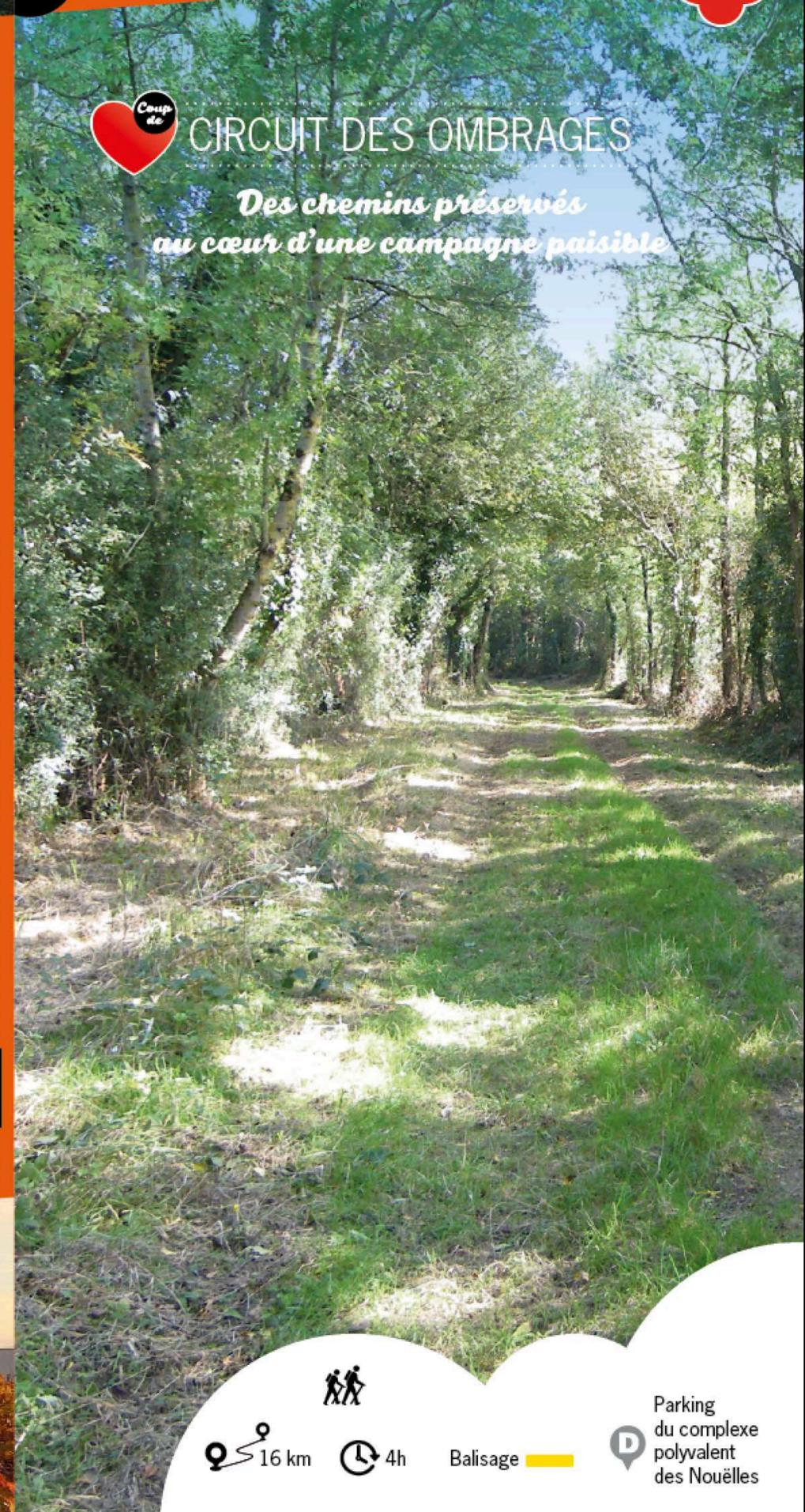
Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95
www.levignobledenantes-tourisme.com

Crédits photos : Office de Tourisme du Vignoble de Nantes - Édition 2023



CIRCUIT DES OMBRAGES

*Des chemins préservés
au cœur d'une campagne paisible*



16 km

4h

Balisage



Parking
du complexe
polyvalent
des Nouëlles

LÉGENDE

- D Départ
- Aire de pique-nique
- Panorama
- Parc éolien
- Cave touristique
- ⚠ Traversées de départementales : soyez prudents. Zones de chasse. Quelques chemins inaccessibles en période de fortes pluies



PAS À PAS

GPS - Parking du complexe polyvalent des Nouëllles
Lat 47,207 / Long -1,3065

CIRCUIT DES OMBRAGES

D 1 Du parking, traversez la RD et empruntez en face la sente piétonne. Débouchez sur une place et poursuivez à droite. Au stop, traversez la rue et prenez en face le chemin longeant la rue du clos de la Monnerie. Tournez à gauche dans la rue des camélias, au stop, prenez à gauche puis traversez la RD 55. Longez les terrains de sports par la sente piétonne puis tournez à gauche. Contourner la barrière, passez devant le foyer des jeunes et continuez à droite sur chemin dans les vignes. Poursuivez tout droit, traversez la route et continuez tout droit ; tournez à gauche puis à droite et avant le village, prenez le chemin à gauche. À la route, tournez à droite, puis à gauche ensuite pour rejoindre le hameau de Rinsouze. Prenez à droite le chemin communal bordé d'une haie puis au bout de celui-ci, tournez à gauche. À la route, prenez à droite sur celle-ci, traversez une route et poursuivez en face sur le chemin de vignes. Au carrefour en étoile, poursuivez en direction des éoliennes pour rejoindre la RD.

2 Continuez en face sur la route menant au Pâtis, prenez à droite le chemin à côté de l'étang puis à gauche et longez entre vignes et bois, puis tournez à gauche dans un chemin ombragé. Au bout de celui-ci, prenez en face le chemin entre les champs et une haie. Tournez à droite ensuite pour rejoindre et traverser la RD en direction du village du Rosier. Après le village, tournez à droite dans un chemin rural. En arrivant au village de la Houissière, continuez tout droit, puis entrez dans un bois, le chemin tourne à droite, à gauche et à droite pour déboucher sur une route. Suivez la route à gauche pour rejoindre la Guilbaudière, tournez à gauche et après 100 mètres, prenez à droite le chemin entre une haie et une clôture. Le chemin se poursuit en contrebas de vignes pour rejoindre un chemin ombragé. Au bout de celui-ci, prenez à gauche puis à droite dans un chemin avant la station d'épuration de Braud. Poursuivez le chemin et, à la route, traversez et poursuivez en face. Longez une clôture de champs par la droite et après des vignes et une chênaie, remontez à droite en direction du village de la Bodinière.

3 Dans le village, prenez à droite puis 2 fois à gauche pour emprunter un chemin empierré. Au bout du chemin, au Moulin Berra, quittez la route pour prendre en face le chemin entre les vignes qui arrive à la Renouère. Poursuivez à gauche sur la route et à la sortie du village, prenez le chemin à droite au niveau de la dernière maison. Au bout du chemin, empruntez à gauche la petite route ; au carrefour prenez à droite, contournez la petite mare et au niveau des sapins, longez prudemment la RD 37 sur la droite par le bas-côté pendant 150 mètres. Traversez la RD puis longez tout de suite à droite par un chemin agricole qui débouche rue des Écoles. Au stop, prenez à gauche la rue de la Brilletière, poursuivez traversez le village et poursuivez tout droit en traversant la route au Clos des Barres. Poursuivez sur le chemin rural et tourner à droite puis ressortez à gauche sur le route pour retrouver à droite le plan d'eau pour le longer et rejoindre le parking de départ.

